

L'association Jenner : repenser le système de santé

Dans le domaine de la santé, l'action de l'Etat s'est nourrie depuis plus de 30 ans d'une étrange illusion. Confronté de manière récurrente à une insuffisance de ressources, l'Etat entend répondre à la dynamique des besoins de santé des français par un accommodage continu de son modèle d'origine.

Pourtant de manière incessante, l'Etat réforme mais sans que les résultats soient à la hauteur de ses efforts : échec de la régulation financière malgré l'ONDAM, déception des résultats en matière de déserts médicaux contrariés par la liberté d'installation des médecins, déconvenue du renouveau managérial hospitalier contredit par l'immobilisme statutaire public, absence de réelles marges d'action des élus régionaux que l'Etat a généreusement compensé en leur offrant de participer aux conseils d'administration des ARS.

Nous sommes pourtant convaincus que le maintien du statu-quo institutionnel actuel a des effets désastreux. Il enferme les solutions dans un cadre devenu inopérant qui entraîne la défiance et la déresponsabilisation des acteurs de santé.

Ce qui rend difficilement audible les partisans d'un nouveau modèle plus décentralisé et responsable, c'est que les défenseurs du système actuel, le font au nom du respect d'un principe auquel nous sommes tous attachés : l'égalité d'accès aux soins pour tous. Mais pour eux, au nom de l'égalité républicaine, aucune différenciation régionale n'est admise, de même qu'au nom des valeurs du service public, aucune adaptation des statuts publics n'est recevable.

Les pourfendeurs de la décentralisation pensent qu'un système de santé décentralisé est forcément plus coûteux et inégalitaire qu'un système étatique. Ce n'est pas ce que la littérature comparative des systèmes de santé nous conduit à penser. C'est en tout cas une raison suffisante pour que Jenner ouvre le débat.

Les fondateurs de Jenner

Marie-Claude **DUMONT**, Yves **GAUBERT**, Bernard **GARRIGUES**, Alain **MILON**,
Dominique **MAIGNE**, Gérard **VINCENT**

Associations loi du 1er juillet 1901 - JENNER - Groupe de réflexion sur l'avenir du système de santé (GRASS)

Nom : JENNER

R.N.A : W131017106

Adresse du siège : 6 rue Malbos Domaine de la Marguerite 13090 Aix-en-Provence

Email : jennersante@gmail.com

Objet : réflexions et actions de toutes natures, sous quelques formes que ce soit, susceptibles de contribuer à faire des propositions quant à l'avenir du système de santé en France et en Europe

Demande d'adhésion à compléter et renvoyer par e-mail ou par courrier

Je souhaite adhérer à l'association **JENNER** en qualité de membre

A réception de votre adhésion nous vous ferons parvenir la charte de l'association Jenner

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : **Ville :** **Téléphone :**

Email :

Cotisation annuelle - préciser «adhésion Jenner - et vos Nom et Prénom» en intitulé de virement

Tarif : 55 € TTC

Mode de règlement : Virement bancaire

BNP PARIS BAS AGENCE EN PROVENCE COURS MIRABEAU

domiciliation AIX EN PROVENCE

IBAN : FR7630004007000001070370489

Réglée par virement bancaire le

Date :

Signature :

(précédée de la mention « Lu et approuvé »)